

FICHE DE POSTE

GROUPE HOSPITALIER : Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades
ETABLISSEMENT(S) : Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades
ADRESSE(S) : 149 rue de Sèvres – 75743 Paris Cedex 15

Téléphone : Tél. : 01 44 49 40 00
Accès : Métro ligne 10 et 13 arrêt Duroc
Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92
Métro ligne 6 Sèvres Lecourbe – Pasteur
Métro ligne 12 arrêt Falguière

Personne à contacter :

Nom : Fabienne MARION
Fonction : Coordonnateur général des soins
Téléphone : 01 44 49 41 07 **Mail :** fabienne.marion@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR 21 février 2017

INTITULE DU POSTE :

Cadre de santé en unité de Neurochirurgie/ortho pédiatrique

METIER : définition

Organiser l'activité de soins et des prestations associées. Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Développer la culture du signalement et gérer les risques. Développer les compétences individuelles et collectives. Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

CODE METIER

05U200

GRADE

Cadre de santé

STRUCTURE

L'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades dispose de 433 lits consacrés à la pédiatrie, 145 lits pour le pôle Adulte spécialisé et 113 places de jour. Forte de cette originalité, ses équipes ont développé une approche médicale de haut niveau, appuyée par une exceptionnelle synergie entre le plateau technique, les unités de recherche et les unités cliniques.

Centre de référence pour de nombreuses maladies rares et pour des pathologies lourdes et complexes, l'Hôpital Necker rayonne au-delà de Paris et de l'Île-de-France : 17% des patients hospitalisés viennent de l'étranger.

La qualité des soins et la qualité de vie des patients et de leur famille sont la priorité de l'ensemble des 4000 professionnels, tout comme des plus de 500 bénévoles qui se relayent pour entourer les enfants, les accompagner durant leur séjour et dans leurs jeux et soutenir les parents.

En Février 2013, l'Hôpital Necker a ouvert son « Pôle Mère-Enfant Laennec », de 5 étages et près de 50 000 m². Il abrite notamment la chirurgie pédiatrique, la réanimation infantile, les urgences, l'imagerie pédiatrique, la cardiologie, la gastro-entérologie, la néphrologie, la maternité et la néonatalogie.

En 2016, l'hôpital a réalisé 71 000 admissions de patients, 355 000 consultations externes et 80 000 passages aux urgences.

Les activités médicales sont organisées en 7 pôles :

- ▶ Pôle Pédiatrie générale et multidisciplinaire
- ▶ **Pôle Médico-chirurgical pédiatrique**
- ▶ Pôle Périnatalogie et cardiologie pédiatrique
- ▶ Pôle Biologie et produits de santé
- ▶ Pôle IRISE (Infectieux, Rein, Immunologie, Sang et Cœur)
- ▶ Pôle RUAI (Réanimations, Urgences, Anesthésie et Imagerie)
- ▶ Pôle Santé Publique et recherche clinique

POLE

INTITULE : Pôle Médico-chirurgical Pédiatrique

9 spécialités médico-chirurgicales, l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, l'unité de Chirurgie médico-chirurgicale de l'Aval des urgences, des consultations et des blocs opératoires

Présentation du plateau R2 : 4 unités d'Hospitalisation conventionnelle (84 lits)

- Une unité de 16 lits de Chirurgie Maxillo-faciale et plastique
- Une unité de 22 lits d'ORL
- Une unité de 16 lits de Neurochirurgie (+ 8 lits orthopédie)
- Deux unités de 22 et 8 lits d'Orthopédie

Présentation du plateau R3 : 3 unités d'Hospitalisation conventionnelle (50 lits)

- Une unité de 23 lits de Chirurgie viscérale et ophtalmologie
- Une unité de 12 lits de néphrologie et 6 places de dialyse
- Une unité de 15 lits de gastro hépato entérologie

Et une **unité d'Hospitalisation Médico Chirurgicale (HMC)** 12 lits accueillant de février à octobre les urgences chirurgicales et de novembre à janvier les épidémies hivernale.

Deux Blocs opératoires :

- un bloc Laennec de 14 salles toutes spécialités
- un bloc Hamburger de 6 salles (4 salles pour l'ambulatoire pédiatrique et 2 salles pour les transplantations adultes)

Ce sont environ 550 personnes para médicaux et 120 médicaux qui y travaillent pour offrir une prise en charge optimale des patients qui nous sont confiés. Le parcours patient, la qualité des soins dispensés, la gestion des risques et le bien être des professionnels sont sans cesse à l'esprit des responsables du pôle et de toute l'équipe d'encadrement.

Une cellule « gestion des séjours » est situé au R2

Une attention particulière est également portée aux nombreux bénévoles des associations qui facilitent par leurs présences le séjour des enfants et de leurs parents.

Le pôle médico chirurgical riche en disciplines diverses et variées permet à chaque professionnel de construire son parcours professionnel mais aussi aux nombreux étudiants qui lui sont confiés d'acquérir les compétences nécessaires à leur progression.

ACTIVITE

Les Missions principales du service sont :

- L'accueil des Urgences Neuro chirurgicales, le service prend en charge 7 jours sur 7, dans le cadre de la Grande Garde neurochirurgicale d'Ile de France, toutes les urgences neurochirurgicales pédiatriques.
- Le dépistage, le diagnostic et le traitement planifié des affections Neuro chirurgicales.
- L'activité d'enregistrement vidéo-EEG et d'enregistrement d'EEG avec électrodes intracérébrales implantées.
- Accueil des enfants d'orthopédie (8 lits)

Les principales pathologies traitées sont :

- Les malformations crânio-cérébro-spinales, les tumeurs cérébrales, les traumatismes crâniens graves accidentels et non accidentels, les malformations artério-veineuses, les épilepsies, les spasticités, les pathologies infectieuses (abcès empyèmes)
- Les Scolioses
- La Traumatologie lourde : Polytraumatisés, fractures, plaies...
- Les maladies génétiques : malformations qui nécessitent de nombreuses interventions
- Les Infections Ostéo-articulaires

SERVICE de Neurochirurgie pédiatrique **PRESENTATION**

Le service de Neurochirurgie Pédiatrique appartient au pôle médicochirurgical et comporte 24 lits dans l'aile D au R2 du bâtiment Laennec. Il est composé de 16 lits de neurochirurgie et de 8 lits d'orthopédie.

Les enfants soignés ont de 1 mois à 18 ans.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Équipe médicale :

PU-PH, PH à temps plein, PH à mi-temps, chefs de clinique et Internes

Équipe paramédicale :

Cadre de santé, Infirmières/ puéricultrices, Aides-soignants/ auxiliaires de puériculture, Secrétaires hospitalières, Kinésithérapeutes, logisticiens, Secrétaires médicales, Psychologue, Éducateur de jeunes enfants, Institutrice et professeurs, Assistante sociale.

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT

Liaisons hiérarchiques :

- Coordonnateur Général des Soins : Fabienne Marion
- Cadre Paramédical de Pôle : Catherine Lecoq

FONCTIONNELLES

Liaisons fonctionnelles :

- L'équipe d'encadrement du Pôle,
- Praticien responsable de Pôle, Pr Yves Aigrain
- Cadre Administratif de Pôle : Raphaëlle Eyraud
- Cadre ressources humaines : Véronique Waernessyckle
- Cadre qualité : Claire Elisa

- Chef de service de l'unité de neuro chirurgie: Pr Michel ZERAH
- Chef de service de l'unité d'orthopédie / le Pr Christophe GLORION

Relations professionnelles :

- Services de soins cliniques, médico-techniques et de rééducation, Services logistiques et administratif, Secrétariat du service, Partenaires de santé extrahospitaliers, Fournisseurs externes de matériels, Service de formation continue,
- Instituts de formation et écoles

ACTIVITES

Organise et contrôle les activités paramédicales de l'Unité pour **en assurer la continuité, la qualité et la sécurité.**

Le cadre a une bonne connaissance des pathologies du service et des traitements pratiqués, il se tient informé des évolutions scientifiques concernant la discipline du service

Le Cadre exerce ses missions en étroite collaboration avec les acteurs institutionnels, dans le cadre du respect du plan stratégique, du projet d'établissement, du projet de soins et du projet de pôle.

1- Organisation des soins et des prestations :

- Gère l'organisation des activités de l'unité,
- Participe aux transmissions médecins - cadres
- Organise, en collaboration avec les médecins de l'unité, les séjours d'hospitalisation (gestion des flux et des lits en collaboration avec la cellule « gestion des séjours »),
- Elabore, en lien avec le projet de soins du pôle, le projet de soins de l'unité, en collaboration avec le chef de service, et veille à son application,
- Organise, en conformité avec les textes réglementaires, l'évaluation des pratiques professionnelles et en assure la restitution,
- Organise la formalisation écrite des pratiques professionnelles (protocoles, procédures,...),
- Met en place les adaptations nécessaires aux évolutions et aux innovations technologiques et organisationnelles,
- Organise la mesure de satisfaction des usagers de l'unité (patients, autres unités cliniques).

2- Gestion des risques et de la qualité :

- Organise les vigilances, la gestion des risques et la préparation des plans de crises,
- Met en place des projets d'amélioration de la qualité des soins et prestations.
- Gère les commandes et les réceptions des médicaments et des solutés.

3- Mission concernant les Ressources Humaines et la mise à disposition des compétences :

- Anticipe les mouvements de personnel en collaboration avec le cadre supérieur RH du pôle
- Organise le recrutement et l'intégration des professionnels dans l'unité avec comme support le référentiel d'intégration, suivant les modalités prévues par la direction des soins et en trace les évaluations dans le tableau de suivi,
- Prévoit la répartition des professionnels en fonction de l'activité et ses variations et effectue les réajustements nécessaires sur Gestime en temps réel,
- Affiche les plannings validés 1 mois à l'avance dans le poste de soins
- Evalue les compétences des professionnels en accord avec les projets de l'unité et élabore le plan de formation continue en s'assurant de son réinvestissement,
- Elabore le projet de formation et d'évaluation des stagiaires de l'unité,
- Participe à la formation initiale et continue des professionnels,
- Organise et assure l'encadrement des étudiants
- Organise la participation des professionnels aux travaux de recherche et à leur valorisation.

4- Gestion économique :

- Met en place des outils de valorisation de l'activité, contrôle l'exhaustivité de la saisie et veille à l'application de la nomenclature, en lien avec le cadre administratif de pôle,
- Organise les commandes, l'approvisionnement de l'unité et contrôle les dépenses,
- Participe à la gestion des stocks et à la traçabilité des consommables
- Collabore à l'élaboration du plan d'équipement de l'unité et du pôle,
- Organise la maintenance des matériels et des locaux.
- Collabore avec la coordinatrice du parcours patient UCA et les secrétariats de chaque spécialité

5- Gestion de la communication et les relations :

- Assure la promotion des activités de l'unité au sein du pôle, de l'établissement et à l'extérieur,
- diffuse l'information relative aux soins et aux activités paramédicales en interne. et externe au service,
- Organise la communication entre les professionnels de l'unité.
- Veiller au respect des règles éthiques en tenant compte de l'environnement humain, économique, réglementaire et technique.

Missions ponctuelles ou spécifiques (missions au niveau du pôle et de l'établissement)

- Participe et/ou anime des groupes de travail de l'établissement (intra pôles, inter pôles),
- Organise la participation aux instances institutionnelles (CLSIRMT, CLIN, CLAN, CLUD, Commissions produits,...).
- Participe aux actions de recherche

Particularités

Cette fiche de poste est évolutive en fonction de l'évolution des missions des cadres au sein des pôles
DS/FM/Pôle médico-chirurgical pédiatrique

- échanges et rencontres inter cadres,
- reconnaissance, écoute et disponibilité de la part des responsables de pôle et des directions,
- mise à disposition d'outils communs de gestion et de méthodologies,
- accueil et tutorat des nouveaux cadres.

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

Cadre au forfait

Participation aux permanences d'encadrement le week-end et jours fériés (3 à 4 jours/an)

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Analyser des données et justifier des résultats
- Arbitrer et décider entre différentes propositions
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, en lien avec le projet d'établissement
- Etablir, évaluer et optimiser un budget
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives ou individuelles
- Organiser une unité, un service en fonction de différents critères
- Piloter, animer, communiquer, motiver une équipe
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources
- Pratiquer la délégation
- Travailler en équipe pluridisciplinaire, en réseau
- Actualiser ses connaissances professionnelles

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Animation d'équipe, conduite de réunion et de groupe de travail
- Méthodologie de conduite de projet
- Communication, relations interpersonnelles
- Droit des usagers du système de santé
- Ethique et déontologie professionnelles
- Evaluation de la charge de travail
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Qualité, gestion des risques et vigilances
- Méthode de recherche en soins
- Méthodologie d'analyse de situation
- Organisation du travail
- Santé publique, textes réglementaires et les recommandations,
- Soins spécifiques de l'unité
- Stratégie et organisation, la conduite du changement

Remplacements des cadres au sein du pôle avec priorité au R2

PRE-REQUIS

- Diplôme d'Etat Infirmier/Puériculteur
- Diplôme de cadre de santé

Qualités requises :

- **Sens de l'organisation et des responsabilités,**
- Maîtrise de soi et sens de la relation
- Dynamisme, esprit d'initiative et disponibilité,

- Capacité d'écoute et de négociation,
- Sens de l'autorité, esprit d'analyse et de synthèse.
- Savoir hiérarchiser les priorités, anticiper et être organisé
- Réactivité dans les situations d'urgences
- **Savoir être professionnel**

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Troubles visuels (travail sur écran informatique)
- Se référer au document unique sur les risques professionnels

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

- Formation obligatoire : Incendie, annuelle

SURVEILLANCE MEDICALE

- « Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »
- « Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »